

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,
Rue de Lorraine, 13,
à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

PARAISANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers
dont il est envoyé 1 exemplaire sont
annoncés dans le journal.

INSÉRIONS :

Annonces 25 Cent. la ligne
Réclames 50.

On traite de gré à gré pour les autres insertions

On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du 1. Poissonnière, 10
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna
à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3

Les abonnements comptent du 1^{er} et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.
Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

ABONNEMENTS .

Un An 12 Francs
Six Mois 6 id.
Trois Mois 3 id.

Pour l'ÉTRANGER les frais de poste en sus

Monaco, le 12 Février 1878.

L'Eglise est en deuil.

Son Chef vénéré, l'immortel Pie IX, a cessé d'exister.

Le Prince et la Principauté toute entière partagent la douleur de la chrétienté.

Pie IX aimait d'une manière particulière le Prince Charles III, et pendant Son long Pontificat, il lui a constamment donné, ainsi qu'aux membres de la famille Princièrè, des marques de Sa haute estime et de Sa paternelle bienveillance. De son côté le Souverain de Monaco a montré une inaltérable fidélité à l'Illustre Pontife; il n'a cessé de lui témoigner en toute circonstance le plus filial dévouement.

Pie IX a été le bienfaiteur de la Principauté en la dotant de son autonomie religieuse. Aussi, plus amèrement que partout ailleurs, la mort du Grand Pontife sera pleurée et sa mémoire pieusement gardée.

Le Prince, à l'occasion du décès de Sa Sainteté le Pape Pie IX, a pris le deuil pour trente jours à dater du 8 février.

NOUVELLES LOCALES.

S. M. le Roi de Wurtemberg a conféré à S. Exc. le Baron Boyer de Sainte-Suzanne, Gouverneur Général, le Grand Cordon de l'Ordre Royal de Frédéric.

M. le L^{ie}-Colonel de Castro et M. le Commandant Baron d'Orémieux, Aides-de-Camp de S. A. S. le Prince, ont reçu la croix de Commandeur du même ordre.

S. A. R. Madame la Princesse Florestine, Duchesse d'Urach-Wurtemberg, accompagnée de M^{me} la Baronne de Biegeleben et de M. le Baron d'Orémieux, s'est rendue jeudi dernier, 7 février, à

San Remo et a passé la journée avec LL. MM. le Roi et la Reine de Wurtemberg.

Un service solennel à l'occasion de la mort de Sa Sainteté le Pape Pie IX, aura lieu samedi, 16 courant, à 10 h. 1/2, dans la cathédrale provisoire.

M^{sr} Viale, vicaire général, a ordonné des prières publiques pour le repos de l'âme de Sa Sainteté Pie IX et pour invoquer les lumières du Saint Esprit en vue de l'élection de son successeur.

Ainsi que nous l'avions annoncé, a eu lieu, dimanche dernier, à 9 h. 1/2 du matin, la bénédiction solennelle de la Chapelle de l'Annonciade, au quartier des Moulins.

S. Exc. M^{sr} Theuret, Premier Aumônier de S. A. S., a fait la fonction, assisté de M. le Chanoine Archiprêtre Ramin, du R. P. Sorini, Vicaire spécialement chargé du service religieux de la nouvelle chapelle, et du R. P. Accica, Secrétaire de M^{sr} le Vicaire Général.

Après avoir accompli les rites liturgiques, le Prêlat a prononcé une allocution adaptée à la circonstance, et célébré ensuite la messe pendant laquelle un chœur de jeunes filles a fait entendre des chants religieux.

La foule des fidèles remplissait l'enceinte trop étroite et débordait au dehors; des places avaient été réservées aux membres de la famille Bosio qui possède le Sanctuaire depuis plusieurs siècles.

La Chapelle de l'Annonciade, dédiée à la Sainte-Vierge, remonte à une haute antiquité; elle existait bien avant 1577, date de la construction de la villa de la Tour, et on la considère comme la plus ancienne de toutes celles de la Principauté, après celle de S^{te}-Dévote.

Pendant longtemps elle fut desservie par un religieux du couvent de Laghet et l'appartement qu'il occupait alors à la villa porte encore le nom de « chambre du moine. »

La Chapelle s'élève pittoresquement à quelques pas de la route, sur le penchant de la colline d'où la vue s'étend au loin sur les montagnes dentelées de la Corniche, le frais vallon de la Rousse et la mer avec ses golfes gracieux, jusqu'à la Bordighera. Des oliviers séculaires la protègent de leur ombrage; son blanc clocheton se détache et brille sur le beau vert des orangers.

Fermé depuis plusieurs années, l'oratoire de l'An-

nonciade vient d'être restauré et agrandi et peut contenir une centaine de personnes, l'intérieur est d'une élégante simplicité; on y remarque un charmant petit tabernacle de façon byzantine, tout de riches marbres et pierres précieuses. Le retable est surmonté d'une magnifique statue de N.-D. de Lourdes.

Ce Sanctuaire, objet d'une grande vénération, est une chapelle privée, que la famille Bosio veut bien mettre à la disposition des fidèles jusqu'au jour où une vaste église sera bâtie au centre des quartiers recherchés des étrangers qui composent la nouvelle ville de Monte Carlo.

Dimanche dernier, pendant la célébration de la grand-messe, les enfants de la maîtrise ont chanté, avec accompagnement de l'orchestre du Casino, un cantique intitulé : *Hommage à Marie*, dont les paroles, adaptées à l'air des Rameaux, de Faure, ont pour auteur M. Auguste Villain, de Nantes.

Le Prince a fait déposer au musée de Monaco une superbe médaille en bronze, œuvre du graveur Ferraris. Cette médaille de grand module représente le buste, vu de face, du cardinal Mercurius Arboreus de Gattinaria, grand chancelier de l'empereur Charles-Quint. Le revers représente le monument élevé à ce célèbre jurisconsulte, en 1845, par un de ses arrière-neveux Félicien. C'est un phénix sur un bûcher avec la devise: *fides*. Les deux vers suivants forment la légende:

*Sola fides terris phœnicem sustulit istam
Conjuxit superis hanc quoque sola fides.*

Une collection de sceaux a été également déposée au musée par ordre de S. A. S. On en remarque un en bois du XVII^e siècle fort bien gravé, représentant l'écu des Grimaldi fuselé de gueules et d'argent, entouré des colliers de St-Michel et du St-Esprit et surmonté de la couronne dans le cercle intérieur de laquelle se lit la devise: *Deo Juvante*; un autre en ivoire destiné à la *Marine de Monaco*, et enfin un cachet en fer de grande dimension, fort curieux où l'écu de Monaco est entouré de six autres indiquant les alliances de la famille Princièrè. Les deux moines soutiennent la couronne et la légende est la suivante:

D. HONOR. GRIMA. D. G. MONAECI. MENT. ROB. DOM.

M. de Villemessant a remis à M. le comte Gastaldi, Maire de Monaco, une somme de 600 franc

qui a été répartie, par parts égales, entre le bureau de Bienfaisance, la Société de St-Vincent-de-Paul et l'Orphelinat.

M. le docteur Delmas (Jean-Ferdinand), chevalier de la Légion-d'honneur, est mort, vendredi dernier, à Monaco. Ancien médecin principal de l'armée française, il était depuis de longues années fixé parmi nous. Sa mort est une grande perte pour la science; médecin distingué, ses confrères avaient souvent recours à ses lumières, et ses conseils, jamais refusés, étaient des plus précieux. M. Delmas était âgé de 70 ans.

Dans l'après-midi de dimanche, un beau brick, le *William Thurlbeck*, jaugeant 487 tonneaux, chargé de houille, venant de Sunderland, est entré dans le port de Monaco.

Hier matin, à 7 heures, S. M. la Reine de Portugal, fille du feu Roi Victor-Emmanuel, est passée à la gare de Monaco, dans un train spécial, retournant à Lisbonne avec le prince son fils, et sa suite.

A Ventimiglia, dernière station italienne, le passage de Sa Majesté et du Prince Royal a été salué de 42 coups de canon.

Le journal *le Figaro* annonce, dans son numéro du 8 courant, qu'il publiera, chaque jour, un état météorologique de la Principauté indiquant la température *maxima* et *minima* ainsi que les vents régnants et l'état du ciel.

Le bulletin du 8 marque une température moyenne de 2 degrés au-dessous de zéro pour Paris et de 10 degrés au-dessus de zéro pour Monaco.

Cette semaine paraîtra l'*Annuaire de la Principauté de Monaco* pour l'année 1878.

Il y a lieu d'espérer que l'accueil sympathique fait à cette publication l'année dernière, lui sera continué. On n'a, du reste, rien négligé pour lui mériter la faveur des lecteurs. Richement relié, aux armes de Nos Souverains, orné de onze belles photographies, dont trois portraits de LL. AA. SS. le Prince Charles III, le Prince Héritaire et le Prince Louis, le volume contient, outre les notices statistiques et les renseignements les plus complets sur les diverses administrations, le corps consulaire, les services publics, etc., de fort remarquables articles signés de noms d'écrivains distingués dans le monde des lettres.

Enfin, l'*Annuaire* se termine par la liste, chaque jour plus nombreuse, des commerçants et par une carte de la Principauté gravée avec le plus grand soin et sur laquelle sont indiqués les différents édifices et monuments publics.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Nice. — Les journaux de cette ville annoncent que, par suite de la mort de S. Sainteté, le bal qui devait avoir lieu au cercle de la Méditerranée aujourd'hui, est renvoyé jusqu'après les funérailles du Saint-Père.

— Un nouveau bureau télégraphique est installé rue Grimaldi. Il est ouvert de 8 heures du matin à 9 heures du soir.

— Un grand concert donné par M^{me} Conneau avec le concours de M. Jules Petit et de M. Arthur Sullivan, directeur du Conservatoire de Londres, sera donné dans la salle de l'hôtel de la Méditerranée, le lundi 18 courant, à 2 heures 1/2 après-midi.

Menton. — Nous lisons avec plaisir dans le *Mentonnois*:

« A la matinée de jeudi, au Palais Carnolès, M. Récipon réservait à ses invités une charmante surprise. — Une jeune personne, M^{me} Babel, s'est mise au piano et a exécuté un morceau avec un talent très remarquable; la jeune artiste a été couverte d'applaudissements bien mérités. »

M^{me} Babel habite la Principauté de Monaco depuis longtemps et elle y professe la musique avec un grand succès.

Le Téléphone

Les expériences que nous avons signalées dernièrement ont continué, pendant plusieurs jours, sous la direction de M. Aubertin, chef des transmissions télégraphiques à Monaco, et avec l'aide de ses employés, assistés de quelques amateurs. Les instruments qui ont servi à ces expériences, dus à l'obligeance d'un étranger qui habite depuis peu la Principauté, sont de petits appareils portatifs, comme ceux que l'on vend à bas-prix dans la plupart des magasins. Disons de suite qu'ils laissent à désirer sous beaucoup de rapports, on le conçoit du reste, et qu'ils manquent quelque peu de précision.

Une première tentative eut lieu dans la maison du bureau télégraphique à l'aide, d'abord, du fil de l'appareil, et ensuite d'un fil de transmission appartenant au bureau. Le résultat fut excellent: du rez-de-chaussée au second étage, toutes portes fermées, les personnes présentes purent pendant une heure correspondre entre elles, clairement et promptement.

On essaya alors entre le bureau télégraphique de Monaco et celui de la Gare, mais le travail constant des bureaux de Monte Carlo avec Nice et Menton, empêcha complètement l'épreuve. Néanmoins, les principales remarques que nous avons déjà décrites étaient faites, le maniement de l'appareil était étudié, on devait réussir, et l'on ne se découragea pas. Quelques jours après, dans la matinée, on tenta l'expérience avec le bureau de Monte Carlo. Celle-ci obtint un succès complet. On correspondait et la conversation put durer une demi-heure environ. Signalons une observation faite ce jour-là: Le fil servant au téléphone a, vers les 8 heures, apporté à l'oreille de l'employé du bureau de Monaco le bruit produit par le passage d'un train à Monte Carlo. Il est donc évident que le téléphone, pour être précis, doit être employé dans le silence le plus grand, puisqu'il peut transmettre même les sons qui se produisent dans le voisinage.

Enfin une quatrième expérience fut tentée, avec le bureau télégraphique de Menton. Est-ce la distance? est-ce la défectuosité des appareils? L'un et l'autre assurément; toujours est-il qu'il fut impossible de rien échanger.

Nous croyons savoir que M. Aubertin et ses amis se proposent de renouveler leurs tentatives avec des instruments plus sérieux. Nous les félicitons des efforts si intelligents qu'ils ont faits et qui ont réussi deux fois.

Leurs tentatives ont été utiles car elles ont permis d'étudier un appareil encore très nouveau et leurs observations concordent de tous points avec celles des savants qui ont expérimenté l'invention de M. Graham Bell.

L'exploitation du téléphone est déjà un fait accompli dans l'Allemagne du Nord, et le Directeur général des postes et des télégraphes a récemment envoyé à ses agents une circulaire de laquelle nous extrayons le passage suivant qui concorde avec les remarques faites ici:

La transmission aura lieu, dit-il, de la manière

suivante: le bureau qui aura un télégramme verbal à expédier invitera le bureau de destination à mettre l'appareil en place. Dès que les cornets du téléphone auront été ajustés, le bureau de transmission donnera le signal de l'envoi de la dépêche.

L'expéditeur *devra parler lentement, d'une manière claire et sans forcer la voix*; les syllabes seules seront nettement séparées dans la prononciation; on aura soin surtout de bien articuler les syllabes finales et d'observer une pause après chaque mot, afin de donner à l'employé récepteur le temps nécessaire à la transcription.

Lorsque le télégramme a été reçu et transcrit, l'employé du bureau de destination vérifie le nombre des mots envoyés; puis il répète, à l'aide du téléphone, le télégramme entier, rapidement et sans pauses, afin de constater qu'aucune erreur n'a été commise.

Nous conclurons en disant qu'évidemment cet appareil si primitif subira de nombreux perfectionnements, qui permettront, sans en modifier beaucoup la simplicité merveilleuse, d'accroître la sonorité des phrases transmises et l'énergie des impressions auditives. Attendons avec patience les progrès qui ne manqueront pas d'être réalisés dans cette voie!

Une anecdote, que nous tenons d'un des témoins des expériences que nous avons essayé de résumer, trouve ici naturellement sa place. Ce sera notre mot de la fin. *Se non è vero è ben trovato.*

Vers novembre ou décembre 1839, Daguerre, qui venait d'inventer l'instrument auquel la postérité a laissé son nom, et qui était certes loin de posséder la perfection qu'on lui donna plus tard, réunit un jour chez lui un certain nombre d'amis, parmi lesquels Dumas de l'Institut, le baron Thénard, François Arago et *tutti quanti*. Il présenta à la société une épreuve prise du pont des Arts; on y remarquait surtout une voiture circulant sur le quai, à côté paraissait une tache blanche. Dumas ayant demandé ce qu'était cette tache, Daguerre répondit: C'est le cheval, mais comme il marchait je n'ai pu le saisir, j'ai du reste mis neuf minutes pour obtenir cette épreuve. — Alors, répliqua Dumas, il sera très difficile de réussir le portrait, car personne ne pourra poser neuf minutes. — Ce sera impossible évidemment, reprit Daguerre, on opérera sur la nature morte.

L'inventeur lui-même ne prévoyait pas le parti qui serait tiré plus tard de sa merveilleuse découverte! Peut-être en sera-t-il de même du téléphone.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du *Journal de Monaco*.)

Le ministère vient de distribuer des rubans rouges à flots et il n'y a qu'à le féliciter sur les boutonnières qu'il a choisies. Pour les arts, nous trouvons la croix de commandeur décernée à M. Gérôme; celle d'officier à M. Ziem et MM. Feyen-Perrin, Ribot, Desgoffe, Humbert, nommés chevaliers. Tous ces noms parlent d'eux-mêmes et justifient, sans qu'il soit besoin d'insister, la distinction qui leur arrive. On sait le succès obtenu aux derniers salons par Feyen-Perrin avec ses *Cancalaises*, sa *Parisienne au bord de la mer*, *Fleur de mer* et les portraits de MM. Mollard et Alphonse Daudet. L'opinion publique le désignait pour la récompense flatteuse qui lui arrive et nous en avons été l'écho en réclamant pour lui la croix d'honneur lors de l'exposition de l'an passé. Tout le monde artiste se réjouit de ce ruban rouge si bien mérité car le nouveau légionnaire n'est pas seulement un peintre du talent le plus rare et le plus exquis, c'est encore un caractère généreux, un cœur loyal, sympathique à tous. L'autre soir, à un dîner dans l'atelier de Jundt — cet autre artiste au pinceau si personnel, au sentiment si vrai, — Feyen-Perrin a pu voir le chaleureux accueil fait à la nouvelle de la distinction dont il était l'objet. Une telle croix honore, avec un artiste, l'art français tout entier.

Le choix de MM. Théodule Ribot, Blaise Desgoffe, Humbert pour la peinture, et Barrias pour la sculp-

VARIÉTÉS (*)

NOTES D'UN CURIEUX

LE THÉÂTRE ET LES ACTEURS CHEZ LES ROMAINS

Postscenium, parascenium, poscenium. — La partie située derrière la scène prenait indistinctement ces trois noms. Elle n'était pas en vue des spectateurs et répondait à nos coulisses. C'était là que les acteurs s'habillaient et préparaient leurs entrées. On y trouvait les chorages (*choragia*), petits appartements où le régisseur organisait la mise en scène et où on faisait répéter les chœurs; ils servaient de magasins pour les costumes et les instruments de musique.

La partie supérieure du théâtre proprement dit, prise dans son ensemble, portait le nom d'*episcenium*; des niches y étaient pratiquées et recevaient les statues, soit de quelques divinités, soit des empereurs; la partie inférieure s'appelait *hyposcenium*; c'était l'endroit où le machiniste préparait les appareils destinés aux ascensions, aux apparitions des ombres ou des dieux infernaux.

Pénétrons maintenant dans la seconde partie du théâtre, c'est-à-dire dans l'emplacement occupé par le public.

Les spectateurs étaient assis dans l'orchestre, ou sur des gradins formant hémicycle autour de la scène.

L'orchestre qui, chez les Grecs, était occupé par le chœur et les danseurs, était réservé, chez les Romains, aux personnages marquants qui y prenaient place.

Pour faciliter la vue de ce qui se passait sur la scène, le pavé de l'orchestre allait en montant insensiblement depuis le *pulpitum*, ou la rampe, jusqu'aux gradins; on établissait, dans ce pavé, de distance en distance, de larges rainures circulaires où l'on plaçait des sièges mobiles. Les parties élevées, en forme de petits trottoirs, donnaient le passage libre à ceux qui voulaient prendre place ou se retirer.

Après l'orchestre venaient les gradins s'élevant, l'un derrière les autres, en demi-cercles concentriques; ils étaient divisés en trois étages.

Chaque étage avait neuf degrés en y comprenant, toutefois, une sorte de palier, remplissant l'office de couloir pour faciliter la circulation autour des gradins, et qui tenait la place de deux degrés; les Romains appelaient ces couloirs *præcinctiones* ou *baltei*; ainsi, abstraction faite des *præcinctiones*, chaque étage n'avait que sept rangs de sièges où l'on put s'asseoir.

On distribuait les degrés en plusieurs sections, séparées par des escaliers qui formaient comme des rayons aboutissant vers l'orchestre. Les gradins compris entre deux escaliers composaient, dans leur ensemble, un coin, *cuneus*. Aussi, les spectateurs arrivés trop tard et contraints de rester debout sur les marches de l'escalier, s'appelaient-ils *excuneati*, hors des coins. Ces places étaient d'autant meilleures qu'elles étaient plus rapprochées de l'orchestre; elles étaient numérotées et indiquées par une ligne marquée sur la pierre.

Dans l'épaisseur des *præcinctiones* et des degrés, apparaissaient de larges portes carrées par où le peuple débouchait des couloirs extérieurs pour se placer sur les degrés; ce sont ces portes que les Romains appelaient, dans leur langue pleine d'images, *vomitoria*, parce qu'elles semblaient vomir des flots de spectateurs. — Il y avait alternativement six portes et sept escaliers à chaque étage.

Les escaliers intérieurs conduisant aux vomitoires étaient tous également larges, entièrement dégagés les uns des autres, sans aucun détour, pour faciliter l'écoulement de la foule. — En moins d'un quart

(*) Voir les numéros 1044, 1045, 1016 1017, 1018, 1019 et 1020.

d'heure, un théâtre qui contenait de vingt à trente mille spectateurs pouvait être évacué.

Les personnes placées à l'orchestre arrivaient par deux entrées latérales qui les conduisaient, de plain-pied, à leur siège.

La partie la plus élevée des gradins était fermée par un portique sur lequel on pouvait circuler et qui était le plus souvent orné de statues.

La manière de placer les spectateurs était une grosse affaire pour les Romains. Au début des représentations théâtrales, il y eut un arrêté du sénat portant défense aux citoyens de s'asseoir dans les théâtres situés à Rome ou à un mille environnant, afin qu'on pût dire qu'un Romain, même dans ses divertissements, était toujours debout.

Jusqu'en 558 de Rome, les différentes classes de la société romaine, le sénat, l'ordre des chevaliers, le peuple, furent confondus. A cette époque, Attilius Surnanius et Scribonius Libo suivirent le conseil de Scipion l'Africain et séparèrent, aux jeux célébrés en l'honneur de la mère des dieux, le sénat du reste des spectateurs. Cette mesure indisposa beaucoup le peuple et le refroidit singulièrement à l'égard de Scipion, qui, jusqu'alors, avait été très-populaire.

Plus d'un siècle après, on sépara les chevaliers du peuple. Sur la proposition du tribun Roscius Otho, on fit une loi en vertu de laquelle les chevaliers romains, riches de 400,000 sesterces (environ 50,000 francs), avaient droit aux quatorze premiers degrés. Les chevaliers qui avaient dissipé tout leur bien en débauches, ou qui avaient fait le métier d'acteur, furent déclarés indignes de profiter du bénéfice de la loi. — Néanmoins Auguste, voyant un grand nombre de chevaliers qui ne pouvaient prendre place sur les quatorze degrés, faute d'avoir le capital exigé par la loi Roscienne, permit, par la loi Julienne, à tous les chevaliers qui avaient eu 400,000 sesterces, ou dont les parents avaient possédé cette somme, de prendre place sur les quatorze degrés.

Ainsi fut créé le *Jus sedendi in teatro*, le droit de s'asseoir au théâtre, que le Romain considérait comme un de ses privilèges les plus importants. A partir de cette époque, on distingua au théâtre trois sortes de places: *orchestra, equestris, popularia.* (A suivre).

PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Suivant acte aux minutes de M^r Henri Leydet, notaire et avocat à Monaco, à la date du trente janvier dix-huit cent soixante-dix-huit, enregistré et transcrit, Monsieur Claude Sauvaigo et son épouse, qu'il autorise, Madame Isabelle Brulez, tous deux propriétaires demeurant et domiciliés ensemble à Monaco,

Ont acquis, pour le prix de sept mille quatre-vingt-onze francs soixante centimes,

De Monsieur Jean-Auguste-Hyppolite de Villemessant, homme de lettres, demeurant à Paris, avenue du Bois de Boulogne, numéro soixante-quatre, ayant élu domicile à Monaco, villa Beaumarchais, quartier de Monte Carlo, une parcelle de terrain à bâtir, situé à Monaco, audit quartier de Monte-Carlo, et confrontant au Nord, à la route de Menton; au Midi, à Monsieur de Werbrouck; à l'Est, aux terrains restant à Monsieur de Villemessant; à l'Ouest à Monsieur Devries.

Le neuf février courant dépôt a été fait au Greffe du Tribunal Supérieur de la Principauté d'une expédition de l'acte de vente sus-énoncé transcrit.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble vendu, et dont la désignation précède, des inscriptions à raison d'hypothèques légales qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois et qu'à défaut elles seront déchues de leurs droits sur ledit immeuble.

Monaco, le 9 février 1878.

H. LEYDET, avocat

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE. (Hauteur de l'observatoire, 65 mètres)

Février.	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer.					TEMPÉRATURE DE L'AIR					TEMPÉRATURE moyenne de la mer	HUMIDITÉ RELATIVE moyenne	VENTS	ÉTAT DE L'ATMOSPHÈRE	
	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir					
	4	766.3	768. »	767.6	768.2	769.4	7.9	9.3	9.9	8.2					7.7
5	772.2	772.7	772.1	771.8	771.8	8.2	9.8	10. »	8.3	7.6	13.3	72	S.-E. faible	id.	
6	771. »	770.8	769.4	768.8	769.1	9.8	10.4	10.6	9. »	8.2	13.5	74	S.-O. id.	id.	
7	770.9	770.7	770.2	770.6	771. »	9. »	10.9	11.8	10.8	9.8	13.6	82	id. id.	id.	
8	771.8	771.3	770. »	770. »	770. »	10.2	11.9	12.2	10.1	9.4	13.7	76	S.-E. id.	id.	
9	769.8	768.5	767.3	767.1	767.0	9.4	11.8	12.4	10.7	10.3	13.5	81	S.-O. id.	nuages épars	
10	765. »	764.6	762.2	761.8	761.6	11.6	12.7	11.8	10.5	10.1	13.8	77	S.-O.	voilé. beau	
DATES															
4 5 6 7 8 9 10															
Observations: Maxima (10.1 10.3 10.7 12.5 12.2 12.4 13. »															
Minima (5.5 6.6 6.8 7.5 8.7 8. » 9.6															

BACHAUMONT.

ture n'est pas moins heureux de la part du ministère des Beaux-Arts. Les médailles conquises aux expositions, l'appréciation de la critique, indiquent ces artistes pour la haute récompense qui leur arrive. Il n'y a qu'à applaudir et sans marchander.

Dans les lettres, les nouveaux légionnaires sont MM. Auguste Barbier, l'auteur des *Iambes*, membre de l'Académie Française, Jules Claretie, Sully-Prudhomme, Pierre Véron, Aurélien Scholl, toutes nominations ratifiées par le suffrage universel. Le cabinet actuel a bien mérité de la république des lettres et des arts.

On pourrait écrire un traité de philosophie sur le signe honorifique que Napoléon I^{er} a fondé avec tant de succès. Les souverains de l'ancien régime octroyaient de leur grâce à quelques gentilhommes la faveur de porter un habit, un bijou, un ruban distinctif. En ce temps-là, rien ne faisait plus d'honneur à un homme que la bienveillance du roi; le mérite personnel venait après, bien loin, à distance respectueuse.

En Amérique il est établi que tous les hommes sont égaux, sauf un certain classement qui ressort du talent, du courage, des services rendus à la société, en un mot du mérite personnel. Chacun sait ce qu'il vaut, sauf une légère erreur que tous commettent à leur avantage; chacun connaît aussi, sauf une légère dépréciation, la valeur de son voisin. Mais pour classer un peuple par ordre de mérite, sans faveur et sans erreur, il faudrait le discernement infailible d'un dieu. Et depuis quelque temps les dieux ont perdu l'habitude de mettre pied à terre. La légion d'honneur, qui a si magnifiquement réussi en France, ne saurait s'acclimater en Amérique, ni même en Angleterre, ni dans les autres pays où l'individu vit par soi, sait sa valeur et n'attend rien que de soi. Elle a bien pris chez nous parce que, malgré nos prétentions républicaines, nous sommes un peuple de tempérament foncièrement monarchique.

Je dois dire que la légion d'honneur est l'aristocratie la plus démocratique du monde. Les citoyens y sont admis sans faire leurs preuves de noblesse et il est bien rare que le ruban rouge tombe par accident sur un malhonnête homme. Il n'est personne qui ne lise l'*Officiel* un jour de promotion sans émotion et ne sente une véritable joie lorsqu'il y trouve le nom d'un ami. Il faut donc que la chose ait une valeur réelle et voilà pourquoi je me suis appesanti dans ce courrier sur l'heureux discernement des ministres, cette année, en matière de distribution de rubans rouges.

Tout n'est pas de cette joyeuse couleur, malheureusement, cette semaine. Au moment d'ouvrir ses salons au cotillon et à ses multiples figures, le monde officiel se voit paralysé par la mort du pape Pie IX. Le maréchal-président décommande à l'Elysée son bal du 12 février et les ministres ajournent leurs réceptions. A la dernière réception de S. A. R. le Duc d'Aumale, on parlait beaucoup de l'accroissement de famille à la veille de se produire dans la maison du comte de Paris. La comtesse est dans ce que le monde appelle avec ses euphémismes une situation intéressante. Le comte de Paris a eu déjà quatre enfants, dont trois, un prince et deux princesses, survivent. Son frère, le duc de Chartres, a cinq enfants: les princes Robert, Henri et Jean et les princesses Marie-Amélie et Marguerite.

A défaut de fêtes, le début de Capoul aux Italiens a fourni un prétexte aux épaules parisiennes pour s'exhiber. Le tenorino aimé des dames a chanté la *Traviata* avec M^{lle} Albani. Son succès a été très vif sans faire oublier cependant le triomphe des grands artistes Mario, Fraschini, Gardoni, qui l'ont précédé dans ce rôle. M^{lle} Albani, inférieure à M^{me} Patti dans la partie brillante de l'opéra de Verdi, lui est peut-être supérieure dans la partie dramatique. Le dernier acte lui a mérité une véritable ovation. Pandolfini, M^{me} Litta, Sanz, M^{me} Durand, sont toujours adorés aux Italiens où l'on va représenter, cette semaine, *Ernani*; ce n'est pas neuf, mais il n'y a rien de neuf à Ventadour, pas même les habitués, qu'on pourrait bien faire cliquer, sans crainte de changements ou corrections.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO.

Arrivées du 4 au 10 Février 1878.

GOLFE EZA. b. l'Assomption, fr. c. Barral, chaux.
 GOLFE JUAN. b. l'Assomption, id. c. Audibert, sable.
 ID. b. Antoinette Victoire, id. c. Fornero, sable.
 MARSEILLE. cutter. St-Joseph, id. c. Palmaro, div.
 MENTON. brick-g. St-Michel Archange, id. c. Putzi, fûts vides.
 GOLFE EZA. b. l'Assomption, id. c. Barral, chaux.
 GOLFE JUAN. b. Virginie, id. c. Isoard, sable.
 ID. b. l'Heureux, id. c. Massa, id.
 ID. b. l'Assomption, id. c. Audibert, id.
 NICE. chaloupe à v. Commerce, id. c. Lambert, sur l.
 GOLFE JUAN. b. la Fortune, id. c. Moute, sable.
 ID. b. l'Heureux, id. c. Massa, id.
 ID. b. Antoinette Victoire, id. c. Fornero, sable.
 SUNDERLAND. brick-g. William Turlbek, anglais, c. Robert Windly, houille.
 NICE. chaloupe à v. Commerce, franç., c. Lambert, passagers.

Départs du 4 au 10 Février 1878.

GOLFE JUAN. b. l'Assomption, fr. c. Barral, sur l.
 ID. b. l'Assomption, id. c. Audibert, id.
 ID. b. Antoinette Victoire, id. c. Fornero, sur l.
 MENTON. cutter. St-Joseph, id. c. Palmaro, id.
 ID. b. l'Assomption, id. c. Barral, id.
 GOLFE JUAN. b. Virginie, id. c. Isoard, id.
 ID. b. l'Heureux, id. c. Massa, id.
 ID. b. l'Assomption, id. c. Audibert, id.
 NICE. chaloupe à v. Commerce, id. c. Lambert, id.
 GOLFE JUAN. b. la Fortune, id. c. Moute, id.
 ID. b. Antoinette Victoire, id. c. Fornero, sur l.
 NICE. chaloupe à v. Commerce, franç., c. Lambert, passagers.

L'Administrateur-Gérant: A. DALBERA.

PENSION BELLE-VUE

Rue Grimaldi, à la Condamine.

Chambres et appartements meublés. Pension à domicile.
 Table d'Hôte à 11 h. du matin et à 6 h. du soir.

HOTEL DE RUSSIE

et RESTAURANT DES FRÈRES PROVENÇAUX

ANNEXE DE L'HÔTEL DE RUSSIE. CAFÉ DE RUSSIE
 A côté de l'Hôtel de Paris. — Table d'hôte. — Service à la carte à toute heure. — Salons et cabinets particuliers. — Prix modérés. — GUILL. VOIRON, prop.

HORAIRE DE LA MARCHE DES TRAINS A PARTIR DU 15 OCTOBRE 1877. — SERVICE D'HIVER.

Ligne de MARSEILLE à MONACO et à GÈNES.

dist. kilom.	PRIX DES PLACES			STATIONS	471	473	475	477	481	479	3	501	487	499
	1 ^e cl.	2 ^e cl.	3 ^e cl.		mixte	mixte	express	mixte	direct	mixte	express	mixte	mixte	mixte
	matin	matin	matin		matin	matin	matin	matin	matin	matin	matin	matin	matin	matin
240	29 55	22 15	16 25	Marseille	matin	matin	matin	matin	matin	matin	matin	matin	matin	matin
173	21 30	16	11 70	Toulon	matin	matin	matin	matin	matin	matin	matin	matin	matin	matin
47	5 75	4 30	3 15	Cannes	7 06	9 04	9 58	11 16	1 10	2 50	3 50	4 40	5 01	6 50
16	1 95	1 45	1 10	Nice	8 04	10 04	10 49	12 18	2 02	3 54	4 40	5 20	6 00	7 50
11	1 35	» 95	» 75	Villefranche-sur-Mer	8 19	»	10 56	12 35	2 24	»	5 01	6 50	7 40	9 26
9	1 10	» 80	» 60	Beaulieu	8 30	»	»	12 46	2 35	»	5 13	7 01	7 50	9 33
7	» 85	» 65	» 45	Eze	8 45	»	»	12 53	»	»	5 20	»	»	9 42
»	»	»	»	Monaco	9 05	»	11 32	1 15	3 01	»	5 42	7 26	8 15	9 56
2	» 70	» 55	» 35	Monte Carlo	9 10	»	11 37	1 20	3 07	»	5 48	7 32	8 21	10 02
5	» 70	» 55	» 35	Cabbé-Roquebrune	9 19	»	»	1 32	»	»	5 57	7 42	8 31	10 13
10	1 20	» 90	» 65	Menton	9 43	»	11 54	1 55	3 40	»	6 06	7 50	8 39	10 22
19	2 45	1 85	1 30	Vintimille h. de Rome	11 45	»	»	4 07	6 03	»	»	9 55	»	6 28
173	19 15	13 55	9 65	Gènes	6 05	»	»	10 20	10 50	»	»	10 32	»	12 55

Ligne de GÈNES à MONACO et à MARSEILLE.

dist. kilom.	478 omn.	501 omn.	4 express	482 omn b.	486 mixte	488 direct	492 mixte	494 mixte	496 express	504 mixte	STATIONS									
											matin	matin	matin	matin	matin	matin	matin	matin	matin	matin
											matin	matin	matin	matin	matin	matin	matin	matin	matin	matin
173	19 45	13 55	9 65	Gènes, h. de Rome, dép.	4 17	7 40	8 35	12 55	»	4 15	Gènes, h. de Rome, dép.	matin								
19	2 45	1 85	1 30	Vintimille, h. de Paris..	6 30	10 24	3 14	6 55	»	10 16	Vintimille, h. de Paris..	matin								
10	1 20	» 90	» 65	Menton	7 03	9 29	1 20	3 50	7 30	10 50	Menton	matin								
5	» 70	» 55	» 35	Cabbé-Roquebrune	7 16	»	1 31	4 10	7 43	10 12	Cabbé-Roquebrune	matin								
2	» 70	» 55	» 35	Monte Carlo	7 25	9 48	1 41	4 10	7 54	10 22	Monte Carlo	matin								
»	»	»	»	Monaco	7 38	9 54	1 51	4 20	8 01	10 28	Monaco	matin								
7	» 85	» 65	» 45	Eze	7 51	»	2 11	4 48	8 15	»	Eze	matin								
9	1 10	» 80	» 60	Beaulieu	7 59	»	2 11	4 48	8 32	»	Beaulieu	matin								
11	1 35	» 95	» 75	Villefranche-sur-Mer	8 06	10 18	2 11	4 48	8 32	»	Villefranche-sur-Mer	matin								
16	1 95	1 45	1 10	Nice	8 18	10 30	2 23	5 10	8 44	11 03	Nice	matin								
47	5 75	4 30	3 15	Cannes	6 08	10 50	2 45	5 20	9 06	11 08	Cannes	matin								
173	21 30	16	11 70	Toulon	7 16	11 47	3 44	6 18	10 02	11 58	Toulon	matin								
240	29 55	22 15	16 25	Marseille	12 20	2 57	4 45	7 40	7 29	»	Marseille	matin								

G^d HOTEL DES BAINS à MONACO

Cet hôtel admirablement situé sur la plage et qui est déjà avantageusement connu pour le confort de ses appartements et de son service, vient de s'adjointre, comme annexe, l'ancien HÔTEL DU LOUVRE qui lui fait face, dont l'aménagement et l'ameublement ont été complètement renouvelés.

Grande terrasse, restaurant sur la mer. — Salle à manger, café, salon de conversation, où se trouvent plusieurs journaux et publications littéraires. — La pension avec déjeuner, dîner, logement et service compris à des prix modérés.

HOTEL BEAU-RIVAGE

Boulevard Monte Carlo (à égale distance des gares de MONACO et de MONTE CARLO)

Cet hôtel est dans une situation unique, plein midi, abrité des vents d'Est et du Nord. Site pittoresque, vue admirable sur la rade, la ville de Monaco, le Palais du Prince et la Corniche: à deux minutes du CASINO de Monte Carlo. TABLE D'HOTE à 6 heures. — DINERS à PART.

35 minutes de Nice

MONACO — MONTE CARLO

20 minutes de Menton

La Principauté de Monaco, située sur le versant méridional des Alpes-Maritimes, est complètement abritée des vents du Nord.

L'hiver, sa température, comme celle de Nice et de Cannes, est la même que celle de Paris dans les mois de mai et de juin. L'été, la chaleur y est toujours tempérée par les brises de mer.

La presqu'île de Monaco est posée comme une

corbeille éclatante dans la Méditerranée. On y trouve la végétation des tropiques, la poésie des grands sites et des vastes horizons. La lumière enveloppe ce calme et riant tableau.

Monaco, en un mot, c'est le printemps perpétuel.

En regard de l'antique et curieuse ville de Monaco, dominant la baie, est placé Monte Carlo, création récente, merveilleux plateau sur lequel s'élèvent

le splendide Hôtel de Paris, le Casino et ses jardins féeriques, qui s'étendent en terrasses jusqu'à la mer, offrant les points de vue les plus pittoresques et des promenades toujours agréables au milieu des palmiers, des caroubiers, des aloès, des cactus, des camélias, des tamarins et de toute la flore d'Afrique.

SAISON D'HIVER.

Monaco occupe la première place parmi les stations hivernales du littoral de la Méditerranée, par sa position climatérique, par les distractions et les plaisirs élégants qu'il offre à ses visiteurs, et qui en font aujourd'hui le rendez-vous du monde aristocratique, le coin recherché de l'Europe voyageuse pendant l'hiver.

Le Casino de Monte Carlo offre aux étrangers les mêmes distractions qu'autrefois les Etablissements des bords du Rhin: théâtre-concerts, fêtes vénitienes, bals splendides, orchestre d'élite, salle de conversation, salle de lecture, salons de jeux vastes, bien aérés. La Roulette s'y joue avec un seul zéro; le minimum est de 5 francs, le maximum de 6,000 francs. Le Trente-et-Quarante ne se joue qu'à l'or; le minimum est de 20 francs, le maximum de 12,000 francs. Tir aux pigeons installé au bas des jardins.

SAISON D'ÉTÉ.

La rade de Monaco, protégée par ses promontoires, est une des plus paisibles de la Méditerranée. Le fond de la plage, ainsi qu'à Trouville, est garni d'un sable fin d'une exquise souplesse.

Grand Hôtel des Bains sur la plage, appartements confortables, pensions pour familles à des prix modérés, cabinets élégants et bien aérés, bains d'eau douce, bains de mer chauds.

La seule rade possédant un Casino qui offre à ses hôtes, pendant l'été, les mêmes distractions et les mêmes agréments que les établissements des bords du Rhin. Salles de jeux en permanence, concerts l'après-midi et le soir, cafés somptueux; billards, etc.

A Monte Carlo, à la Condamine, aux Moulins, villas et maisons particulières pour tous les goûts et à tous les prix.